



Cahier des charges

Construire un territoire résilient face au risque d'inondation dans les vallées de l'Oise

1. Commanditaire

Oise-les-Vallées - Agence d'urbanisme et de développement des Vallées de l'Oise

13 Allée de la faïencerie 60100 Creil

Information : <http://www.oiselavallee.org/>

2. Contexte de l'étude

Le risque d'inondation constitue un sujet majeur pour les vallées de l'Oise, qui connaissent régulièrement des inondations et parfois des crues catastrophiques, comme ce fut le cas en 1995 pour les vallées de l'Oise et de l'Aisne.

Ces crues ont montré l'absolue nécessité de prendre en compte le risque d'inondation dans l'aménagement du territoire avec de nombreuses questions :

- faut-il urbaniser des terres soumises au risque d'inondation ?
- si des terrains sont soumis au risque d'inondation, comment prendre en compte ce risque dans une perspective résiliente sans accroître les coûts de réalisation ?
- comment protéger les réseaux routiers, électriques, etc. ?

Pour renforcer ses moyens, l'agence d'urbanisme a intégré le programme INTERREG "Short Term Adaptation for Long Term Resilience to Climate Change". Ce projet INTERREG doit permettre à

l'agence d'urbanisme d'accroître ses connaissances sur le sujet de la résilience face au risque d'inondation et les moyens humains et techniques lui permettant de compléter son expertise.

Pour plus d'information concernant le projet : <https://www.interreg2seas.eu/en/star2cs>

3. Objectifs de l'étude

Il s'agit de mener une réflexion concernant 10 sites¹ sites soumis au risque d'inondation, et de définir pour chacun d'eux une stratégie de développement adaptée et compatible avec le risque d'inondation, tenant compte des réseaux (routes, eau, assainissement, numérique...), ceci, dans une perspective résiliente.

Pour chaque site, il s'agira de définir au moins deux scénarios d'aménagement alternatifs qui devront être comparés dans le cadre d'une analyse multi-critères, permettant d'engendrer un débat constructif avec les acteurs locaux.

Ainsi, au-delà de la réflexion concernant l'aménagement du territoire, il s'agira de proposer une démarche pédagogique et un outil d'aide à la décision qui pourra être dupliqué sur d'autres secteurs.

Les sites seront sélectionnés avec le bureau d'études retenu en début de mission.

4. Livrables

Pour chaque site étudié :

- Réalisation de cartographies et de tout type de schéma permettant d'expliquer de manière détaillée les stratégies,
- Pour chaque site retenu, rédaction d'un rapport de 8 ou 12 pages diffusable et pédagogique proposant des orientations d'aménagement pour les sites retenus et les conclusions de l'analyse multicritères. Ce court rapport pourra être accompagné d'annexes.

Pour faciliter le travail du bureau d'études retenu, l'agence d'urbanisme organisera une journée dédiée à la visite des sites retenus.

5. Participations demandées

Séminaire INTERREG avec les partenaires en mai / juin 2019 organisé par OLV sur 2 jours.

- Participations aux workshops
- Présentation des travaux réalisés

Séminaire avec la FNAU à Paris sur le thème de la résilience / date à définir fin 2019 / début 2020 sur 1 journée.

Séminaire avec la Région des Hauts-de-France et les agences d'urbanisme (lieu à déterminer) sur le thème de la résilience :

- Présentation des travaux réalisés
- Participation à une table ronde

¹ Ces sites n'ont pas encore été sélectionnés. Ils le seront avec le bureau d'étude retenu

Comité de pilotage

2 à 3 comités de pilotage

Workshop collectif : 2 ou 3 workshop dont le calendrier est à définir : réunions de travail collectives sous forme de workshop rassemblant l'ensemble des parties prenantes (élus, acteurs du privés, Etat, CAUE, Entente Oise Aisne, etc.) : les 5 territoires travaillent ensemble sur leurs différents territoires pour échanger, partager leurs expériences, leurs craintes, leur vision durant 1 journée.

6. Calendrier de l'étude

Le calendrier de l'étude devra respecter les échéances suivantes :

- Démarrage : septembre 2018
 - *Comité de pilotage 1 : fin septembre 2018*
- **Workshop collectif 1**
 - *Comité de pilotage 2 : mi décembre 2018*
- **Workshop collectif 2**
 - *Comité de pilotage 3 : avril 2019*
 - **Séminaire INTERREG : Fin mai/début juin 2019**
- Finalisation de l'étude : fin juin 2019
 - **Participation séminaire FNAU Paris fin 2019**
 - **Participation séminaire en Hauts-de-France (lieu et partenaires à déterminer)**

7. Contenu de l'offre du bureau d'études

La proposition du bureau d'étude devra intégrer les éléments suivants :

- **Références** en matière d'aménagement de sites soumis aux risques d'inondation dans une perspective résiliente ;
- Les **CV** des personnes impliquées ;
- Nombre de jours de travail correspondant avec détail² :
 - **nombre de jours terrain** / réflexion 10 sites
 - **nombre de jours en agence** / réflexion 10 sites
 - **nombre de jours réunions**
- Une **note méthodologique générale** de 2 pages concernant la manière d'appréhender l'aménagement des terrains soumis aux risques d'inondation.
- **Budget total TTC** : ce budget comprend tous les frais de la mission : impression de documents, déplacement, etc.

Budget maximum de l'étude = 50 000 euros TTC

² Il est important de bien faire apparaître le nombre de jour que le bureau d'études pourra affecter à la réflexion concernant les 10 sites, que ce soit en jour terrain et jours étude. La répartition de ces jours entre les différents sites, selon leurs enjeux et leur complexité, se fera au début de la mission.

8. Questions

Les éventuelles questions des candidats pourront être posées par mail uniquement, **jusqu'au mercredi 29 août 2018 à 12h** au plus tard, aux deux adresses suivantes :

imane.fedaili@oiselavallee.org / information@oiselavallee.org

Les réponses seront rendues par écrit, et accessibles à tous, sur la page du site internet de l'Agence d'urbanisme : www.oiselavallee.eu/wordpress/?p=4653

9. Remise des offres des candidats

Les offres des candidats devront être remises par mail ou via n'importe quelle plateforme de transfert de fichier **au plus tard le 7 septembre 2018 à 12h** aux deux adresses mail suivantes :

imane.fedaili@oiselavallee.org / information@oiselavallee.org

10. Critères de sélection des offres

La sélection des offres se fera à la fin de l'été sur la base des critères suivants :

- Expérience du bureau d'études et des personnes en charge du dossier : **50%**
- Note méthodologique : **30%**
- Prix proposé : **20%**

Les notifications seront faites aux candidats fin août.

11. Paiement

La facturation se fera en trois temps :

- 30% à la commande
- 30% en janvier
- 40% à l'issue de la mission

12. Listes de documents disponibles

En annexe : document intégrant une série de site susceptibles d'être intégrés dans l'étude.

<http://www.oiselavallee.eu/wordpress/2010/01/28/le-risque-inondation-dans-la-vallee-de-loise-de-nouvelles-approches/>

<http://www.oiselavallee.eu/wordpress/2016/11/01/orleans-romorantin-voyage-au-coeur-de-la-resilience/>

Fait à Creil, le 29 juin 2018